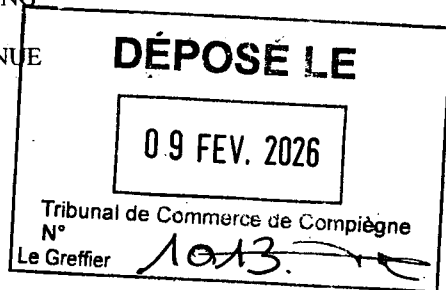


Bordereau attestant l'exactitude des informations - COMPIEGNE - 6002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 09/02/2026 - 1013 - 2015 B 00581 - 811 819 994 - A.O.C. Consulting

S.A.S AOC CONSULTING

23 QUATRIEME AVENUE

60270 GOUVIEUX



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Annexe

Pages

1 et 2
3 et 4
5 et 6

Certifiés conformes
le président.


CABINET REMI COTILLARD
1 AV. PIERRE BROSSOLETTE

94000 CRETEIL
0145172575





DEPARTMENT OF JUSTICE
OFFICE OF THE ATTORNEY GENERAL
WASHINGTON, D. C. 20530
V. 101
Le. G. 101

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	5 292	2 677	2 615	2 324	291	12.54
	Autres immobilisations corporelles	32 261	29 982	2 279		2 279	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	8 600		8 600	8 600		
Total II		46 153	32 659	13 494	10 924	2 570	23.53
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	44 394		44 394	11 830	32 564	275.27
	Autres créances	63 128		63 128	4 548	58 580	NS
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	114 151		114 151	12 532	101 619	810.88
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	221 673		221 673	28 910	192 763	666.77
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		267 826	32 659	235 167	39 833	195 333	490.38

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	17 384		17 384	
	Report à nouveau		2 216	2 216	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	121 511	19 600	101 911	519.95
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	139 995	18 484	121 511	657.38
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 360	9 113	3 752	41.17
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	11	422	411	97.49
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	360	3 515	3 155	89.76
	Dettes fiscales et sociales	87 757	7 872	79 885	NS
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 683	428	1 255	293.22
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	95 171	21 349	73 822	345.78
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	235 167	39 833	195 333	490.38

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

93 589

15 989

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	286 812	46 099	332 911	96 134		236 777	246.30
Chiffre d'affaires NET	286 812	46 099	332 911	96 134		236 777	246.30
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits				5		5	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			332 911	96 139		236 772	246.28
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			129 365	67 166		62 199	92.61
Impôts, taxes et versements assimilés			4 727	4 117		610	14.82
Salaires et traitements			32 087			32 087	
Charges sociales			7 833			7 833	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 287	1 102		185	16.74
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			518	657		139	21.19
Total des Charges d'exploitation (II)			175 817	73 042		102 774	140.70
I - Résultat d'exploitation (I-II)			157 094	23 097		133 998	580.16
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	181	207	26	12.62
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	181	207	26	12.62
2. Résultat financier (V-VI)	181	207	26	12.62
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	156 913	22 889	134 024	585.53
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	424	410	14	3.41
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	424	410	14	3.41
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	424	410	14	3.41
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	34 978	2 879	32 099	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	332 911	96 139	236 772	246.28
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	211 400	76 539	134 861	176.20
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	121 511	19 600	101 911	519.95

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 001		1 291
Matériel de transport	22 294		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 401		2 566
TOTAL	33 696		3 857
Prêts, autres immobilisations financières	8 600		
TOTAL	8 600		
TOTAL GENERAL	42 296		3 857

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 292	
Matériel de transport			22 294	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 967	
TOTAL			37 553	
Prêts, autres immobilisations financières			8 600	
TOTAL			8 600	
TOTAL GENERAL			- 46 153	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 677	1 000		2 677
Matériel de transport		22 294			22 294
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 401	287		7 688
TOTAL		31 372	1 287		32 659
TOTAL GENERAL		31 372	1 287		32 659
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.		1 000			
Matériel de bureau informatique mobilier		287			
TOTAL		1 287			
TOTAL GENERAL		1 287			

Charges à payer



SAS « AOC CONSULTING »
Société par actions Simplifiée
Au capital de €. 1 000
Siège Social :
23 VC QUATRIEME AVENUE
60 270 GOUVIEUX
RCS COMPIEGNE : 811 819 994

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DECISION

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font ressortir un bénéfice de 121.511 € euros.

L'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable se détermine comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 2024.....121.511 €
- Autres réserves17.384 €

BENEFICE DISTRIBUABLE.....138.895 €

L'Assemblée Générale décide d'affecter ce bénéfice distribuable de la façon suivante :

- Aux associés, titre de dividendes..... 138.000 €
- Au compte « autres réserves » 895 €

TOTAL EGAL AU BENEFICE DISTRIBUABLE..... 138.895 €

La somme ainsi distribuée aux associés permet la distribution d'un dividende de 1.380 € par actions portant sur 100 actions.

Ces dividendes seront mis en paiement en septembre 2025

Conformément aux règles fiscales, le Président rappelle que :

- les dividendes seront soumis au prélèvement obligatoire de 12,8 % (+ prélèvements sociaux), effectué par la Société au moment du versement du dividende, à titre d'acompte sur l'impôt dû par l'associé personne physique au titre des revenus de capitaux mobiliers soumis au barème progressif ;
- les revenus sont déclarés et le prélèvement correspondant est opéré et acquitté, avec les prélèvements sociaux par la Société, sous sa propre responsabilité, dans les 15 jours du mois suivant le paiement des dividendes.



En application de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

Années	Dividende par action	Nombre d'actions	Montant Global distribué	Revenus non éligibles à la réfaction de 40 %
2021	-	100	-	-
2022	-	100	-	-
2023	-	100	-	-

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINALE
LE PRESIDENT**

Certifié conforme à l'original 